



PQAP - Rencontre avec les intervenants

Toronto, 11 Avril 2016

Ordre du jour

1. Accueil et présentation de l'ordre du jour
2. Retour sur les mécanismes de contrôle de la validité
3. Statistiques sur les examens
4. Mises à jour à venir en 2016
5. Structure et mise en oeuvre de la gouvernance du PQAP
6. Prochaines rencontres

2. Mécanismes de contrôle

- Objectif: s'assurer que les candidats bien préparés qui maîtrisent toutes les compétences évaluées sont en mesure de réussir tous les modules.
- 3 mécanismes de contrôle continus:
 - Processus de développement rigoureux;
 - Contrôle statistique de la validité des examens et du niveau de difficulté (en période de transition et en continu);
 - Contrôle qualitatif continu.

2. Mécanismes de contrôle (suite)

- Critères déclenchant l'application des contrôles statistiques en période de transition :
 - Taux de réussite modulaires au-dessous de 70 %;
 - Moins de 300 réponses par questions;
 - Taux de réussite moyen de 70 % maintenu sur moins de 4 semaines consécutives.
- Fondements du contrôle :
 - Indice de difficulté (Barème : 40 %);
 - Indice de discrimination (considéré pour les questions ayant un taux de réussite entre 40 % et 70 %).

2. Mécanismes de contrôle (suite)

- Critères additionnels pour une annulation :
 - Discrétion des spécialistes en M&É, surtout pour les cas limitrophes;
 - Fiabilité des données – validation de la représentativité.
- Résultat du contrôle statistique :
 - Exclusion des questions indûment difficiles;
 - Exclusion des questions qui ne distinguent pas les candidats bien préparés de ceux qui ne le sont pas.

2. Mécanismes de contrôle (suite)

- Considérations pratiques :
 - Seuil de réussite ajusté en fonction du nombre de questions incluses (jamais au-dessus de 60 %);
 - Points obtenus pour une question invalide considéré dans le score total;
 - Temps requis pour appliquer les mécanismes de contrôle.
- Exemple :
 - Un candidat a obtenu une note de 17/30 (échec), mais a répondu correctement à une question qui sera plus tard jugée invalide et annulée;
 - Le score révisé est de 17/29 (note de passage puisque score le plus près de 60 % sans le dépasser).

3. Statistiques sur les examens

- Formats originaux administrés jusqu'au début mars
 - Mécanismes de contrôle de la validité appliqués dans les 5 jours ouvrables, comme prévu.
- Formats révisés administrés depuis 4 semaines (résultats compilés pour 3 semaines)
 - Questions remplacées dans tous les modules en se basant sur les résultats des analyses statistiques hebdomadaires;
 - Application en continu des mécanismes de contrôle de la validité, mais il ne reste que quelques ajustements mineurs à faire.
- Changements « finaux » aux formats originaux prévus pour le début mai

3.1 Données pour deux ensembles de formats

- Résultats modulaires nationaux (tous les essais confondus)

Modules	Formats	Nbre Candidats	Nbre Résultats ajustés	Taux de réussite
Déontologie – Common Law	Originaux	1,026	S.O.	83%
	Révisés	543	S.O.	86%
Déontologie – Code civil	Originaux	493	69	69%
	Révisés	210	S.O.	81%
Assurance vie	Originaux	1,287	212	66%
	Révisés	714	14	75%
Maladie-Accident	Originaux	1,498	104	77%
	Révisés	763	S.O.	80%
Fonds distincts	Originaux	1,255	252	65%
	Révisés	705	59	70%

3.2 Données globales

- Résultats modulaires « nationaux » pour les formats originaux et révisés (excluant Québec pour les formats révisés)

Modules	Essai	Nbre Candidats	Taux de réussite
Déontologie – Common Law	1	1,272	86%
	2	52	77%
Assurance-vie	1	1,408	68%
	2	139	60%
Maladie et accident	1	1,687	79%
	2	134	71%
Fonds distincts	1	1,363	65%
	2	146	59%

3.2 Données globales (suite)

- Résultats modulaires « nationaux » pour les formats révisés seulement (excluant le Québec)

Modules	Essai	Nbre Candidats	Taux de réussite
Déontologie – Common Law	1	428	86%
	2	19	79%
Assurance-vie	1	395	74%
	2	47	72%
Maladie et accident	1	426	85%
	2	44	73%
Fonds distincts	1	384	66%
	2	52	64%

3.2 Données globales (suite)

- Taux de réussite au premier essai pour les quatre modules depuis l'implantation : 49 %
- Les données préliminaires indiquent un taux de réussite supérieur en Alberta, où l'option compensatoire n'est pas offerte.

3.3 Rapports statistiques

- Rapports semestriels propres à chaque prestataire
- Objectif pédagogique : aider les prestataires à améliorer leur formation PQAP
- Inclus une comparaison avec les résultats nationaux à titre de barème
- Données ciblées :
 - Taux de réussite global au premier essai;
 - Taux de réussite modulaire par essai;
 - Moyenne des scores et distribution des scores;
 - Taux de réussite par élément de compétence.

4. Transition – modèle choisi

- Correction modulaire au Québec (pas de changement par rapport au modèle actuel)
- Projet pilote en Alberta
- Correction compensatoire optionnelle dans la plupart des autres juridictions pendant la période de transition
- 644 essais modulaires (où l'option compensatoire est disponible) contre 391 essais compensatoires

4.1 Durée de la transition

- Temps suffisant pour recueillir une quantité significative de données statistiques
 - 1,000 répondants pour 3 formats par module;
 - Ajustements en continu par l'Autorité;
 - Rapport d'analyse psychométrique indépendante;
 - 45 jours de préavis pour annoncer la fin de la période de transition suivant la publication du rapport de l'expert.

4.1 Durée de la transition (suite)

- Fin prévue de l'application des mécanismes de contrôle de la validité : début juin 2016
- Fin prévue de la période de transition : À déterminer

4.2 Analyse indépendante

- Processus de sélection
 - Soumissions par les intervenants;
 - Analyse des offres de service.
- Expert retenu: Yardstick – Testing & Training Experts
- Portée de l'analyse psychométrique :
 - Comparaison des processus du PQAP par rapport aux meilleures pratiques (structure des questions, développement des examens, contrôles de la validité, etc.);
 - Révision des questions d'examen et des résultats d'examen;
 - Publications des constats et recommandations.

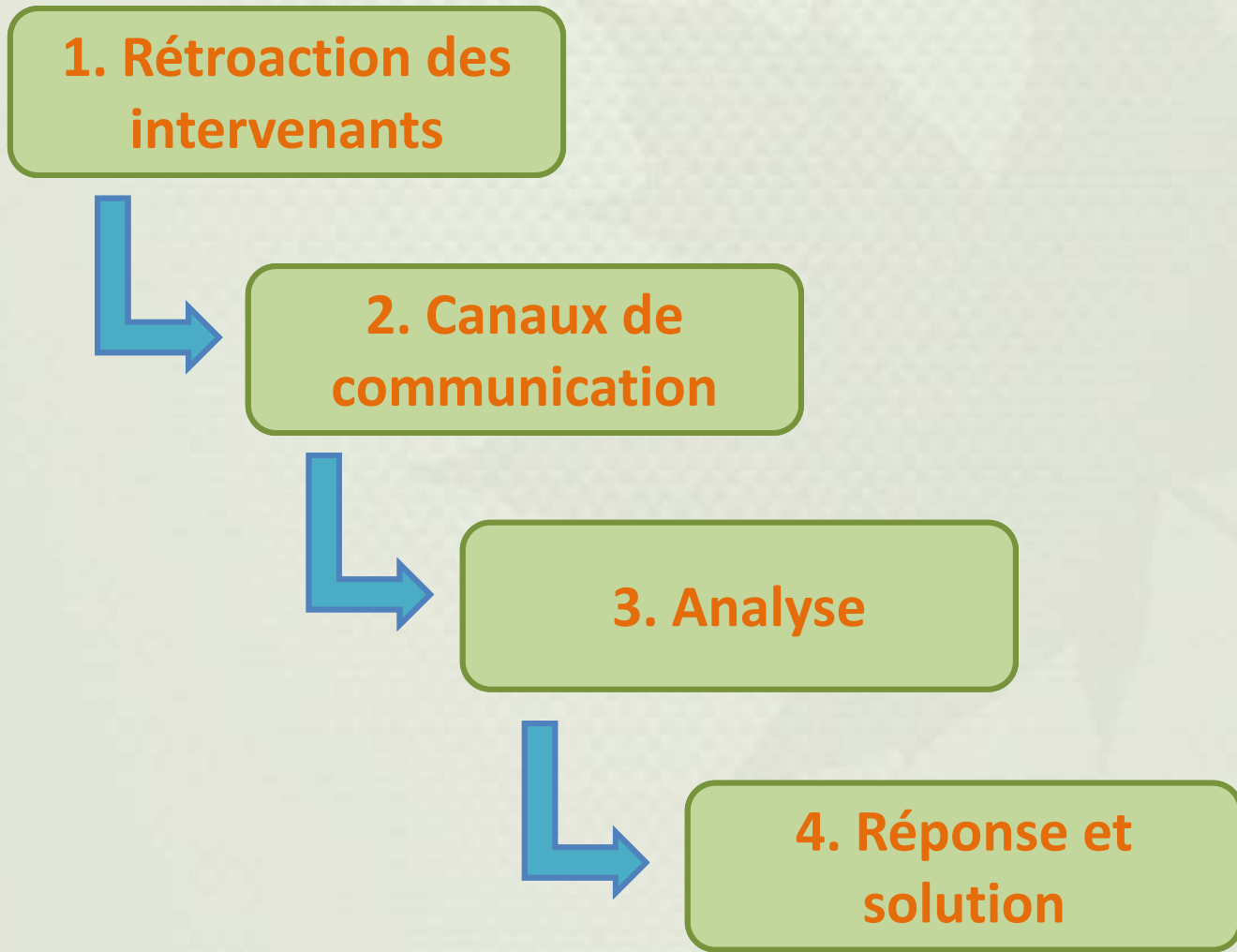
4.2 Analyse indépendante (suite)

- État d'avancement
 - Soumission de la documentation relative au PQAP;
 - Analyse en cours du processus de développement des examens;
 - Révision de la structure des questions d'examens.
- Rétroaction préliminaire
 - Évaluation positive des processus utilisés;
 - Suggestion principale de documenter davantage les décisions et processus.
- Étapes à venir
 - Analyse préliminaire basée sur les formats révisés;
 - Publication du rapport.

5. Mises à jour à venir en 2016

- Exemples de question supplémentaires
 - Publication sur le site des OCRA d'ici la fin juin.
- 3^e édition du matériel de préparation aux examens
 - Publication prévue pour le début novembre 2016;
 - Les derniers commentaires à être intégrés dans la révision seront ceux soumis avant la fin de mai – à moins qu'un problème majeur ne soit découvert.
- Révision du montant des redevances prévue en septembre
 - Sera fondée sur le nombre d'inscriptions et les dépenses réelles.

6. Structure et mise en oeuvre de la gouvernance



6.1 Rétroaction des intervenants

- Le Comité de gouvernance du PQAP reçoit et analyse:
 - Les commentaires spécifiques relatifs au matériel de préparation aux examens et aux questions d'examen;
 - Les plaintes formelles contre le PQAP dans son ensemble;
 - Toute rétroaction positive.

6.2 Canaux de communication

- Présidence du Comité de gouvernance
- Prestataire de services éducationnels
(llqp.pqap@lautorite.qc.ca)
- Fiches de commentaire ou autres moyens fournis lors des séances d'examen (canal privilégié pour les commentaires relatifs aux questions d'examens)
- Jurisdiction
- Tiers administrateurs d'examens
- Rencontre des intervenants et comités

6.3 Analyse

- Analyse par prestataire de services éducationnels
 - Cueillette d'information – pourrait impliquer des experts de contenu;
 - Analyse statistique;
 - Classification de la problématique (type et impact).
- Soumission de la problématique au Comité de gouvernance
 - Commentaires spécifiques ayant un impact significatif sur la préparation ou l'évaluation des candidats;
 - Plaintes formelles.

6.4 Réponse et solution

- Réponse donnée au prestataire de cours ou à l'entité ayant initialement reçu la communication
 - Réponse générale envoyée dans un délai de 5 à 10 jours ouvrables;
 - Rapport détaillé produit dans les 60 jours ouvrables pour les cas soumis au Comité de gouvernance.
- Solutions potentielles
 - Corrections apportées au matériel ou aux questions d'examen;
 - Avis à tous les prestataires si la problématique a un impact significatif sur la préparation ou l'évaluation des candidats;
 - Dialogue avec les prestataires de cours;
 - Planification pour une révision formelle.

6.5 Processus en action

- Communications reçues
 - 32 commentaires spécifiques relatifs aux examens
 - 42 commentaires spécifiques relatifs au matériel de préparation aux examens
- Type et impact des communications
 - Pas d'impact significatif sur le matériel et les examens, mais corrections mineures prévues pour les prochaines mises à jour
 - Pas de cas problématiques soumises au Comité de gouvernance pour une analyse plus formelle

7. Prochaines rencontres

- Calendrier suggéré :
 - Fin juin : pendant la période de commentaires sur le rapport de l'expert indépendant;
 - Septembre : pour discuter de la fin de la période de transition et revoir le montant des redevances;
 - Décembre : pour un résumé de la 1^{re} année d'administration des nouveaux examens et la planification de l'implication continue des intervenants.



Des questions?



Merci!